

LE MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2009

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 23 septembre 2009, à 18 h 05, à laquelle sont présents :

Marc Beaulieu
René Langelier
Raymond Ménard

Marc Carrière
Sylvain Léger

Monsieur le commissaire Alexandre Iracà a motivé son absence.

Absences

Jocelyn Fréchette

Jean-Marc Lavoie

Les représentants du comité de parents:

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Marc Carrière.

Sont également présents :

Maurice Groulx, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Jacinthe Brière, commissaire

Le président déclare la séance ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 07-CE (2009-2010)

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 AOÛT 2009

RÉSOLUTION 08-CE (2009-2010)

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents;

QUE le procès-verbal du comité exécutif du 18 août 2009 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DOSSIER D'UN MEMBRE DU PERSONNEL ENSEIGNANT – RÈGLEMENT HORS COUR

RÉSOLUTION 09-CE (2009-2010)

Attendu le grief 2002-0003082-5110 concernant un membre du personnel enseignant ;

Attendu les discussions intervenues entre la partie syndicale et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées ;

Attendu la volonté des parties de régler le dossier ;

Attendu les discussions des membres du comité exécutif ;

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier ;

QUE le directeur général, monsieur Maurice Groulx, soit autorisé à signer un règlement hors cour quant au règlement final du dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 10-CE (2009-2010)

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents ;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 18 novembre 2009, à 18 heures, à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Il est 18 h 20.

Marc Carrière,
Président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général